

LA MUSE MÉDICALE

CONTE BADIN

Fort souvent le matin quand j'ai très bien dormi,
Mon esprit éveillé par le calme affermi
Des amours du passé, retrace la peinture
Et me fait dénouer en rêve la ceinture
Des volages beautés qui, dans plus d'un pays,
Firent aux voyageurs l'aumône du logis :
Leur gaité, leurs chansons, leurs gestes, leurs bons mots
Reviennent voltiger, ainsi que des goulots

Du champagne frappé s'échappent des vapeurs
Et je me laisse aller à ces charmes trompeurs.
Je vois, quoique de loin, une très belle Anglaise
Unissant dans sa chair le feu de la Française
Au muscle ferme et dur du solide Saxon,
L'héroïque rudesse de l'ardeur d'un Samson
Avec un vif amour de délicate adresse.
Aussi je déployais, sans ombre de faiblesse,
Tout ce que peut l'amour en ses âpres combats,
Tel un boxeur battant le record aux pugilats,

Quand soudain j'entendis que ma belle maîtresse
Tout en criant : je meurs du feu de ta caresse,
Ajoutait, joie ou douleur, ce simple mot « Chicot » !
Quel souvenir ainsi sortait comme un sanglot ?
Je sus le lendemain qu'en un gros formulaire
Elle avait bien cherché son mot incendiaire
Et qu'elle avait trouvé ce verbe frétilant
S'adaptant à ses goûts : Chicot, reste dedans.

D^r Henri LA BONNE.

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA
RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES
LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE
HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS,

Par P. TRIAIRE,

(Suite)

LETTRE XCIV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE
A TROYES.

J'ai donné à M. Sorel l'épître que vous désiriez : voilà
aussi que je vous envoie les derniers vers de M. de Bourbon¹. Pour mon plaidoyer, je n'ay garde de vous l'envoyer,
je n'y ay rien fait depuis un an ; j'ay toujours eu depuis
ce temps là trop d'occupations, et en ay encore ; j'ay
pourtant bonne espérance de l'accommoder quelque jour,

1. Patin cite plus loin les vers que Nicolas de Bourbon composa
pour célébrer le succès de son plaidoyer contre Renaudot. Cf. *Lettre*
du 16 février 1644.

et de l'achever, et de le faire voir à mes amis, *in quorum
meliori ordine ducis familiam* : il n'y aura que la mort qui
m'empeschera de ce faire ; mais pour le présent, je suis si
fort embarrassé, que je n'ay pas le loisir de me tourner.
Il me faut donner le bonnet un de ces jours, et faire
d'autre latin pour celui qui suit, comme c'est la coustume :
il me faut aussi preisdier à mon rang l'hyver qui vient, et
néantmoins, je n'ay pas encore commencé ma thèse, outre
que nous voicy en une saison qui ne nous donne pas peu
d'affaires, et laquelle à peine me laisse respirer : et ainsy
vel tempus mihi aufertur, aut surripitur, aut excidit.

J'ay céans *Illustrium medicorum vitas P. Castellani*¹ ; il
n'est point mauvais. M. Moreau n'a pas fait le sien, et ne
le fera jamais². Castellanus a fait d'autres petites œuvres
qui toutes sont bonnes³. Pour M. vostre fils, *totus est
mihi commendatissimus* : et feray en sa considération ce
qui me sera possible.

Le sieur de St Germain est en cette ville, mais je ne sçais
à quelle condition, et mesme je doute, combien que j'en
aye ouï parler à personne, s'il y a icy grande sûreté pour
luy, parceque voilà le temps qui tourne, et la faveur qui
change. La Reine, au lieu de donner le chapeau de cardinal
à M. l'évesque de Beauvais, son ancien serviteur, comme
elle avoit tesmoigné vouloir faire, sans qu'il luy ai jamais
rien demandé, en récompense des services qu'il luy a
rendus depuis vingt cinq ans, luy a envoyé un comman-
dement de se retirer en son évesché : ce qu'il a fait, fort
contant et fort constamment, estant déjà bien las de la
cour⁴. L'évesque de Lizieux, M. Cospéan, a reçu pareil
commandement⁵, et tout cela se fait en vertu de la haute
faveur, [du cardinal Mazarin]⁶ et, ainsy vous voyez que
nos maux ne sont pas finis, veu que dès que nous sommes
hors d'un, nous retombons dans l'autre.

..... *Uno avulso, non deficit alter
Ferreus, et simili mulctatur Gallia monstro.*

On imprime à Lyon *Institutiones medicæ G. Hofmanni*⁷ ;

1. *Vitæ illustrium medicorum qui toto orbe, ad huc usque tempora flo-
ruerunt*. ANVERS, 1618, in-8° — Castellanus (Duchatel Pierre), médecin
flamand né en 1585 à Gertsberg, mort le 23 février, 1632.

2. Nous avons vu note: *lettre* du 28 mai 1635 qu'il s'agissait d'une
vie des médecins de la Faculté que voulait faire Moreau et qu'il ne
publia, en effet, jamais.

3. Les autres œuvres de Castellanus dont parle Patin, sont: *Ludus
sive convivium saturnale*. LOUVAIN, 1616. *De Mensibus atticis diatriba. De
usu carnum libri quatuor*. ANVERS, 1626, in-8.

4. Cf. la note d'Augustin Potier, évêque de Beauvais. *Lettre* du
14 septembre 1643.

5. Cospéan (Philippe de) né en Artois en 1568, reçu docteur en Sor-
bonne en 1604, nommé évêque de Nantes en 1622 et transféré en 1636
à l'évêché de Lisieux. Il avait assisté Louis XIII à son lit de mort.

6. Les mots « du cardinal Mazarin » ont été rayés sur le manuscrit
et non reproduits dans les anciennes éditions. Ces mots sont très
lisibles.

7. Elles ne furent publiées qu'en 1645. Cf. la note de Gaspar
Hoffmann. *Lettre* du 21 octobre 1642.

je ne puis pas encore assurer de leur bonté; mais l'auteur d'icelles est un grand personnage et le plus sçavant qui ait esté en Allemagne depuis cent ans, *si unum Thomam Erastum excepero*.

Je vous baise très humblement les mains, à Mademoiselle Belin, à MM. vos frères, à MM. Camusat¹ et Allen, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 de septembre 1643.

Die fatali infelici Thuanoi, ante annum pari die [tyranni]² jussu, necato.

Vous trouverez avec les vers de M. de Bourbon, une requeste et un factom du gazetier qui sont d'un estrange galimathias : par ces deux pièces, vous jugerez aisément si ce gazetier est sain d'esprit : *nebulo iste hebdomadarii indiget elleboro, aut acriori medicina, flamma et ferro*³.

LETTRE XCV

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULAILLERIE, A LYON.

Vous m'avez fort obligé de m'envoyer celle en l'attente de laquelle j'estois bien fort, pour tout ce que vous m'y avez appris. Le « Rappel des Juifs » m'a esté donné depuis huit jours ; je vous en fais un transport et vous le donne de bon cœur. Il n'y a nom d'imprimeur ni d'auteur ; c'est néanmoins Morel qui l'a imprimé. L'auteur à ce que

1. Camusat (Nicolas), chanoine de Troyes, publia en 1610, le *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diocesis*. TROYES, 1610, in-8°.

2 Le mot *tyranni* appliqué à Richelieu a été rayé dans le manuscrit.

3. Les railleries de Patin visaient la requête ci-après adressée à la Régente par Renaudot : « *Requête présentée à la Reine par Théophraste Renaudot en faveur des pauvres malades de ce royaume* » (S. l. n. d.) in-8°, huit pages. Le document ne porte point de date, mais comme la réponse qu'y fit Patin est datée du 4 novembre 1643, il est manifeste que c'est bien de lui qu'il s'agit. Cette requête avait été motivée par les faits suivants.

Après la mort de Richelieu et de Louis XIII, la Faculté, ne trouvant plus devant elle les obstacles qui l'avaient arrêtée, recommença les hostilités contre Renaudot, décidée cette fois à les pousser jusqu'au bout.

Le 9 juin, elle décréta qu'elle adressait au Roi et à son Conseil une supplique qui viserait les entreprises du « gazetier », et elle chargea Patin et Charpentier de rédiger cette pièce que le doyen Michel de la Vigne et sept docteurs allèrent porter au chancelier (Comment. T. XII F. 67). Le 7 août 1743, le Conseil rendait un arrêt qui donnait gain de cause à la Faculté et qui renvoyait le procès par devant le Prévôt de Paris. Le mercredi 12 août, le doyen faisait signifier cet arrêt à Renaudot. Celui-ci se sentit perdu ; mais on avait ressuscité contre lui une vieille affaire compromettante pour Anne d'Autriche et qu'il avait publiée dans la gazette, par ordre de Richelieu. Il pensa que cette accusation n'avait pas été étrangère à l'arrêt pris contre lui et il adressa à la Régente la requête en question dans laquelle il s'attachait à s'excuser et à retracer l'histoire de ses « Consultations charitables ».

j'apprends est un gentilhomme gascon de la religion, nommé Is. de la Peyrère, qui a encore un autre livre à faire imprimer, par lequel il veut prouver qu'Adam n'a pas esté le premier homme du monde, mesme par autorité de Saint Paul¹. Paracelse mesme a fait un traité, de *Hominibus non Adamicis*. Mais il me semble que toutes ces matières sont bien difficiles et bien conjecturales. J'ay veu en cette ville un homme qui disoit qu'au dessus de la lune il y avoit un nouveau monde où estoient de nouveaux hommes, nouvelles forests et de nouvelles mers aussy bien qu'en celuy-cy. J'en ay veu un autre qui disoit que l'Amérique, et *tota illa terra Australis nobis incognita*, estoit un nouveau monde qui n'estoit pas de la création d'Adam, et que Jésus-Christ n'estoit pas venu pour le salut de ceux-là. Voilà d'estranges gens, des gazetiers de l'autre monde fort semblables à nos prédicateurs, qui s'échappent souvent, nous disent merveilles d'un país où jamais ils ne furent et où ils n'iront jamais. Toutes ces pensées extravagantes sont vraiment *ideæ Platonis imaginariis suffultæ chimeris*. et qui n'ont guère d'autre fondement que la légereté du cerveau de leurs auteurs. La Peyrère hante icy chez M. le Prince, et est, à ce que j'apprends, grand amy de M. Bourdelot. M. Saumaise est icy. Je ne puis m'empescher d'admirer la grandeur de l'esprit de ce grand personnage, qui sçait tout, et qui entend tout, et auquel j'ay grandissime obligation, en particulier, pour l'affection qu'il m'a tesmoignée.

J'ay mis dans votre paquet, que j'ay commencé, quelques petites curiosités de ce país, qui ne sont rien au prix de ce que je vous dois : aussi ne sont elles qu'une marque de ma reconnoissance, et non pas des moyens de m'acquiescer de ce que je vous dois. Je n'y mets aucunes harangues funèbres qui se sont icy imprimées ; je ne vous tiens pas curieux de ces pièces qui sont purement *mendacia officiosa* pour la plupart. Je vous remercie du rapport que m'avez envoyé fort beau de la damoiselle phthisique ; la pauvre femme n'avoit garde d'en échapper ; elle a fait son purg-

1. « *De l'élection, du rejet et du rappel des Juifs* » ; 1643. — L'auteur Isaac de La Peyrère, né en 1594 à Bordeaux, avait une vague charge de bibliothécaire chez le prince de Condé. Il publia en 1653 le fameux traité des « *Préadamites* » dont Patin annonce la future impression, dans lequel il entendait démontrer qu'il y a eu des hommes sur la terre avant Adam. Ce livre souleva de vives contradictions et de nombreux écrivains prirent la peine de le réfuter. L'évêque de Namur le censura en 1655 et La Peyrère fut même arrêté à Bruxelles et emprisonné. Le prince de Condé le fit délivrer, mais le gentil-homme gascon trouva prudent d'abjurer le protestantisme et de désavouer son traité des « *Préadamites* ». Il mourut âgé de 82 ans, en 1676. — Miron lui fit cette spirituelle épithaphe :

La Peyrère ici git, ce bon Israélite,
Huguenot, catholique, enfin Préadamite.
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence était si peu commune
Qu'à près quatre vingts ans, qu'il eut à faire un choix,
Le bonhomme partit et n'en choisit aucune.

toire en ce monde, comme font ceux qui ont de mauvaises femmes. En tout son fait, *omnia erant summæ putredinis, et tabis, quæ sunt viæ ad mortem*. Je n'ay jamais plus grand plaisir que de lire vos lettres et de vous écrire ; c'est pourquoy je vous prie de ne pas trouver mauvais, si j'ay bien de la peine de cesser, *et tollere manum de tabula*, quand je suis en train de vous écrire : *adeo suave est cum absenti amico suavissime agere, et amice colloqui*.

Pour les affaires de deçà, je vous diray que la Reine est icy reconnue tellement souveraine que tout tremble *ad ejus nutum*. Le cardinal Mazarin *supremum potentia locum occupat*, et par la jalousie qu'il a eue d'un compagnon qui le voulut contrôler, il a fait chasser du conseil de la Reine et de Paris l'évesque de Beauvais et l'a fait renvoyer en son évêché¹, huit jours après avoir eu le crédit de faire arrêter et envoyer prisonnier dans le bois de Vincennes le duc de Beaufort, second fils de M. de Vendosme². Il y en a quantité d'autres qui tremblent et qui n'attendent que l'heure d'un commandement, auquel il faudra obéir sur-le-champ³.

Le sieur de Saint-Germain, aumosnier de la Reine-mère, qui avoit autrefois tant escript contre la feue

1. Potier (*Augustin*), évêque de Beauvais, fils de Nicolas Potier, seigneur de Blanconmesnil qui avait été président au Parlement et chancelier de la reine Marie de Médicis. Augustin Potier, qui succéda à son frère René Potier sur le siège de Beauvais, était pair de France et grand aumônier de la reine Anne d'Autriche. Il mourut le 19 juin 1650. Cette famille de Potier jouissait d'une grande influence au Parlement. Le neveu de l'évêque, Blancmesnil, était président de la première chambre des enquêtes de Paris.

2. Vendôme (*François de*) duc de Beaufort, né à Paris en 1616, fils de César, duc de Vendôme et par conséquent petit-fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, mort à Candie en 1669. Il était un des chefs de la « Cabale des Importants ». Mazarin le fit enfermer à Vincennes d'où il s'évada en 1649. En même temps furent exilés ou chassés de la cour le duc et la duchesse de Vendôme, leur fils, le duc de Mercœur, le duc de Guise et Madame de Chevreuse. Les comtes de Béthune et de Montrésor furent envoyés à la Bastille. Ainsi, par la force des choses, Mazarin reprenait la politique et les procédés de Richelieu.

3. Ces procédés de gouvernement évoquèrent immédiatement dans tous les esprits, la manière de Richelieu. On chanta le rondeau suivant qui est une ingénieuse réponse à celui que Miron composa en décembre 1642, après la mort du Cardinal, voir note : *Lettre du 2 mars 1643*.

*Il n'est pas mort, il n'a que changé d'âge
Ce Cardinal dont chacun craignait ;
Mais sa maison en a grand passe temps ;
Maints chevaliers n'en sont pas trop contents,
Ains l'ont voulu mettre en pauvre équipage,
Sous sa faveur renaît son parentage,
Par le même art qu'il mettait en usage ;
Et par ma foi, c'est encore leur temps.*

Il n'est pas mort.

*Or nous laissons de peur d'entrer en cage ;
Il est en cour l'émminent personnage,
Et pour durer encore plus de vingt ans.
Demandez leur à tous ces Importants ;
Ils vous diront d'un moult piteux langage :*

Il n'est pas mort.

Eminence, est icy¹. Il a une belle histoire à faire imprimer, que j'aimerois mieux qui fust imprimée à Anvers qu'à Paris, veu qu'il y auroit en ce pays là plus de liberté et de vérité. Il n'y a icy que poltronnerie, et flatterie, vanité mensonge. La Reine lui avoit donné toute assurance de venir icy pour y solliciter quelques affaires qu'il y avoit ; mais j'ay peur que les ennemis qu'il y a n'aient assez de pouvoir l'empescher de retourner en Flandre en son bénéfice de six mille livres de rente, que feu le cardinal infant luy avoit donné, et qu'ils ne le fassent retenir icy malgré luy.

Le Cardinal et M. le Prince ont tout le crédit du conseil. Le pauvre Gaston y est *nudum et inane nomen, sine vi et potentia*. La Reine a fait commandement à tous les évêques qui sont icy, qu'ils eussent à se retirer chacun en son évêché.

M. Servien², secrétaire d'Etat, autrefois estoit estimé pour s'en aller estre ambassadeur à Rome ; on l'envoie à la paix générale d'Allemagne avec M. d'Avaux, et M. de Saint-Chaumont est envoyé en sa place à Rome. Tous les évêques se sont retirés d'icy au nombre de soixante-deux.

J'ay ce matin achepté dans la rue Saint-Jacques un in-folio tout nouvellement imprimé à Lyon, chez Prost : c'est le commentaire d'un jésuite nommé *Fr. Matthæus Fernandez, in quatuor libros Meteororum Aristotelis*. C'est un chétif et misérable livre. L'auteur traite là-dedans de beaucoup de matières où il n'entend rien du tout. Je vous baise très humblement les mains et suis, de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 14 septembre 1643.

LETTRE XCVI

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULLAILLERIE, A LION.

MONSIEUR,

Le présent porteur est un nommé M. le Gagneur, docteur en nostre compagnie, honneste et scavant homme, et de bonne famille de cette ville. Il s'en va faire un voyage

1. Cf. la note de Mathieu Mourgues, abbé de Saint-Germain. *Lettre du 3 mars 1631*.

2. Servien (*Abel*), marquis de Sablé, né à Grenoble en 1593, mort à Meudon en 1659. Procureur général du parlement de Grenoble en 1616, conseiller d'Etat en 1618, maître des requêtes en 1624, intendant de Guyenne en 1627, secrétaire d'Etat de la guerre en 1630 signataire du traité de Cherasco et des traités avec le duc de Savoie, en 1631 et 1632. Mazarin dont il réflétait admirablement la politique et qui d'abord l'avait destiné à l'ambassade de Rome, comme le dit Patin, l'envoya cette même année 1643, débattre à Munster les conditions de la paix générale avec d'Avaux et Saint-Chamond. On connaît les interminables contestations, peut-être suggérées par Mazarin qui voulait continuer la guerre, qui s'élevèrent entre Servien et d'Avaux. Servien signa seul les deux traités du 24 octobre 1648.

en Italie, et pour ce faire, sans autre nécessité, il a pris la qualité de médecin de M. de S. Chamond¹, qui s'en va Ambassadeur à Rome. Comme je luy eus parlé de vous, il me tesmoigna qu'il seroit ravé d'avoir l'honneur de vous connoître, et pour cet effet je vous trace ces lignes pour vous prier de me faire l'honneur de le recevoir de bon œil et de bonne sorte, comme j'espère que ferez, et de luy tesmoigner aussi la bonne intelligence qu'il y a entre nous deux ; et je vous en auray une très grande obligation. J'ay commencé à faire réponse à votre dernière, mais je croy que vous la recevrez plus tôt que celle-cy : ce sera celle par laquelle je vous mande la mort du très-excellent personnage, M. l'abbé de S. Cyran, qui estoit un homme incomparable et vraiment héroïque, qui mourut hier icy d'apoplexie² ; cette mort m'a touché tout autrement que ne font les autres, desquelles néantmoins la pluspart j'ay des ressentimens plus forts qu'il ne convient à un homme de ma sorte. Je souhaite de tout mon cœur que votre mariage vous réussisse ; que votre mérite et votre bonne Fortune vous envoient une femme belle, bonne, sage et riche, *quæque brevi pulchra faciat Te prole parentem*. Je vous baise très humblement les mains, et à Mademoiselle votre maistresse ; s'il vous plait, pour estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et tres affectionné serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 12 d'octobre 1643³.

LETTRE XCVII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULAILLERIE, A LION.

Le titre du livre intitulé : « Du rappel des Juifs », qui vous semble scandaleux, n'est pas ce que vous pensez ; il entend par là le rappel des Juifs à l'Eglise, etc ; et y conte de fort belles chansons, qui vous feront pitié quand vous les verrez⁴. Il y a néanmoins aussi quelque chose de bon. *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala multa*, etc.

1. Cf. la note de Saint-Chamond : *Lettre du 17 novembre 1634*.

2. Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, né à Bayonne en 1581, il était sorti de Vincennes où depuis 1638, il était emprisonné par l'ordre de Richelieu, le 6 février 1643 — deux mois après la mort du Cardinal. — Le premier usage qu'il avait fait de sa liberté avait été de se rendre à Port-Royal, de reprendre la direction de sa maison, de se remettre au travail et de recommencer la lutte pour les doctrines jansénistes.

La guerre recommençait entre Port-Royal qui avait retrouvé son chef et ses adversaires, quand la mort vint enlever Saint-Cyran. Il succomba à une attaque d'apoplexie le 11 octobre 1643.

3. Sur le revers, de la main de Spon : PARIS, 12 octobre ; LYON, 17 novembre. Risposta Adi 1^{re} décembre.

4. Cf. la note d'Isaac de la Peyrère : *Lettre du 10 septembre 1643*.

M. de Saumaise est encore icy ; on parle de l'y arrêter et retenir tout-à-fait, moyennant quelque grosse pension, à quoy luy peut servir extrêmement la faveur de M. le président Bailleul, surintendant des finances, qui est son grand et intime amy ; il n'y a pourtant encor rien d'arresté. Il ne m'importe où il aille, pourveu qu'il soit bien et que ses œuvres soient imprimées. Les pensions ne sont guère soigneusement payées de deça, à qui que ce soit ; le sçavant Casaubon pensa en mourir de faim à Paris sous Henry IV, sur quoy vous voyez une si belle épître contre les financiers, in *Epistolis Josephi Scaligeri, viri incomparabilis*. C'est l'épître cinquante-huit ; elle est de l'an 1601. D'un autre costé, il est haï en Hollande par les amys de Daniel Heinsius, auquel il a esté préféré, *publico decreto*, joint que Mademoiselle sa femme voudroit bien n'y pas retourner, et aimeroit tout autrement demeurer icy. Pour moy, *ubinam sit, nihil moror, modo ei benè sit, modo vivat et valeat*. Je ne sçay ce que c'est *pulvis nabathinus ad albuginem oculorum*. Nabathæa est une province de l'Afrique. M. Grotius, en louant Scaliger, a dit :

Sæva tenet chartas Nabathæi munera cæli, etc.

par où il entend le papier.

Fr. Feyneus estoit un professeur de Montpellier qui a eu grande réputation, qui vivoit vers l'an 1564¹. Vous m'en direz davantage quand il vous plaira. Le duc d'Anguien estoit icy revenu quelques jours après la prise de Thionville, mais il a esté obligé de s'y en retourner, pour contenir son armée dans le devoir et aider à M. de Guébriant² contre l'armée bavaoise qui le menaçoit. L'armée du parlement d'Angleterre a eu de l'avantage sur le Roy, qui a perdu quatre mil hommes, et les troupes du pape ont esté mal menées par le duc de Parme. M. l'abbé de Saint Cyran, très docte et très excellent personnage, mourut icy d'apoplexie, dimanche 11 de ce mois, âgé de soixante six ans. Il a toujours esté cru estre le *vray Petrus Aurelius*³. Il estoit aimé et révééré de tous les gens de bien de deça, et surtout de la Sorbonne.

1. Feynes (François), en latin Feyneus, professeur de la Faculté de Montpellier, né à Béziers au xvi^e siècle, mort à Montpellier en 1575. N'a écrit qu'un cours de médecine qu'il laissa en manuscrit et qui, aux yeux des savants, perdit beaucoup de sa valeur quand il fut imprimé, car ils purent alors le juger. Ce cours est intitulé : « *Medicina pratica in quatuor libros digesta*. » LUGDUNI, 1630, in-4^e.

2. Guébriant (Jean-Baptiste de Bude, comte de), né au château de Plessis-Budes, en Bretagne, le 2 février 1602, mort le 7 novembre 1643. Capitaine en 1630 au régiment de Piémont, maréchal de camp en 1636 à l'armée d'Allemagne, vainqueur à la bataille d'Ordingen où le général des Impériaux Lamboy fut fait prisonnier avec Mercy ; (voir note : *Lettre du 31 juillet 1642*). Il fut, au même mois de mai de la même année, nommé Maréchal de France par Louis XIII. Dans cette campagne de 1643 contre les Bavaois, blessé le 19 novembre au siège de Rotweil, il mourut le 24 des suites de ses blessures, après avoir emporté la place.

3. Cf. la note du « *Petrus Aurelius* ». *Lettre du 20 mars 1633*.

Le père Caussin, que la feue Eminence avoit fait exiler, est icy qui fait imprimer sa *Cour sainte*, en cinq tomes in-8°, et un volume in-folio, avec beaucoup de changements de ce qui a esté par cy-devant.

J'ay autrefois ouï dire que les jésuites de Lyon vendoient en leur maison, à tous venants, une certaine confection purgative, comme une espèce de lénitif des boutiques, huit sols l'once ; qu'ils en vendoient si grande quantité que les apothiquaires de Lion en estoient mal contens, en tant que cela les empeschoit de débiter leur lénitif et leur catholicon¹, et quelques médecins s'en plaignoient aussy, sur ce que divers malades prenoient et usaient de ce remède à contre temps et fort mal à propos. Je vous prie de me mander ce que vous sçavez de cela ; si ces bons pères continuent ce trafic, ce que c'est que cette drogue, combien ils la vendent, et sçavoir si les apothiquaires ou médecins de Lyon n'ont jamais fait aucune plainte contre eux là dessus.

J'ay veu aujourd'huy M. de Saumaise. O l'excellent et incomparable personnage ! Il m'a dit que *pulvis nabathinus* est une poudre faite *ex saccharo nabeth*, qui est une espèce de sucre duquel il est souvent parlé dans les Arabes, et que ce mot de nabeth peut venir de nabathæa, qui est en Arabie pétreuse, et qu'il en a parlé dans son livre de *Manna et saccharo*. Il m'a aussy appris que M. Samuel Petit, professeur à Nismes, estoit mort de trop estudier. Cette mort m'a fort touché ; j'ay céans quelques bons livres de luy. Il y a longtemps qu'il travaille sur le Josèphe grec et latin² à y faire des notes, et m'a dit que l'ouvrage en estoit tout achevé, qu'il seroit imprimé. *Pulvis nabathinus* sera quelque poudre détersive *ad albuginem*, comme quelques médecins se servent aujourd'huy de sucre candi en telle maladie des yeux. *Hic laboramus penuria novitatis*. C'est pourquoy je finis en vous suppliant très humblement de croire que je suis et seray de tout mon cœur, et toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 26 octobre 1643.

LETTRE XCVIII

AU R. P. D. JEAN DE SAINT-PAUL.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous donne le bonjour ; je vous renvoie le volume de vos *devises*, duquel je vous remercie de toute mon affection. Je vous envoie le catalogue des livres de M. Naudé. Je rendray compte des tomes de l'*Aldrovandus* au premier voyage que je feray chez vous, qui sera, Dieu aidant, bientôt. Si vous désirez quelque chose de ce catalogue de M. Naudé, j'ay tout cela céans à vostre service. Je vous envoie un second cahier des trois que je vous prie de lire au plustost. M. de Saumaise partit d'icy pour la Hollande, mardy dernier. M. Mesnage¹ faict imprimer de luy un livre latin contre Heinsius sur la tragédie *Herodes Infanticida* ; dès qu'il sera faict, je vous en enverray un. On a imprimé diverses pièces latines et françoises contre Montmor sous le nom de « *Maumera* », que je pourroy bien vous faire voir². Samuel Petit, professeur à Nismes, est mort de trop estudier, il s'est tué³. Sous peu de jours, on verra les 3 tomes de la *Théologie* du P. Petau, imprimée à Rouën, le *Jansenius Yprensis*⁴, avec quelques traictés nouveaux.

Il y a un livret nouveau intitulé : *Le Maréchal de Marillac ou d'Ancre ? martyr d'Estat*, dans lequel le Cardinal qui est deb sous terre est descript et dessiné comme un parfait Tyran, et je pense qu'il dit vray⁵.

1. Ménage (Gilles), né à Angers le 15 août 1603, mort à Paris le 23 juillet 1692. Il appelait Patin « le médecin le plus gaillard de son temps ». Il disait aussi de lui « que ses lettres sont remplies de faussetés, qu'il ne prenait pas de précaution dans ce qu'il écrivait et que la préoccupation lui faisait voir mille choses qui n'étaient pas » (Menagiana, t. II, p. 125). J'ai déjà fait remarquer — et rien n'est plus facile pour le lecteur de s'en rendre compte — qu'il est très rare, au contraire, de prendre Patin en flagrant délit d'inexactitude historique, du moins pour les faits importants.

2. Pierre de Montmaur, bel esprit et parasite célèbre, né en Limousin vers 1564, mort à Paris en 1648. C'est à lui que s'adressent ces vers de Boileau :

« Pendant que Pelletier crotté jusqu'à l'échine
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Savant en ce métier si cher aux beaux esprits
Dont Montmaur autrefois fit leçons dans Paris ».

et ceux-ci de Colnet, dans son poème, *l'Art de dîner en ville* :

Toi qui, dans un seul jour, dînais souvent trois fois,
O mon maître, Montmaur, daigne écouter ma voix.

Dans les « *Miscellanea* » de Ménage, 1652, in-4°, on trouve deux satires latines dirigées contre lui : « *Mamurræ, parasito-sophistæ Metamorphosis* », en vers et « *Vita Gargilii Mamurræ, parasito pædagogii* ». Cf. le Dictionnaire de Bayle et le recueil de Sallenger : *Histoire de Pierre de Montmaur*. LA HAYE, 1745.

3. Petit (Samuel), né à Nismes le 25 décembre 1594, mort dans cette ville le 12 décembre 1643. Professeur de grec au collège des Arts de la ville de Nismes. Erudit et orientaliste d'une haute valeur.

4. Une vie de Jansénius. — Peut être : « *Laudatio funebris G. Jansenii, Iprensium episcopi* ». LOUVAIN, 1644.

5. Il y a là une confusion et il est difficile de savoir s'il s'agit de la vie du Maréchal de Marillac ou de celle du Maréchal d'Ancre,

1. Drogue de l'ancienne pharmacopée. C'était un électuaire purgatif composé de rhubarbe, de séné, de casse et de tamarin.

2. Historien juif, né à Jérusalem, l'an 37 avant Jésus-Christ ; a écrit l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains — 7 livres — en syriaque et en grec.

Les œuvres complètes de Josèphe, réunies par Havercamp avec traduction latine de Hudson — AMSTERDAM, 1726, 2 vol. in-fol., ont été traduites en français par l'abbé Glaize, 1846.

J'en ay un que j'ay donné à M. Dupuy. Nostre faculté a faict deux nouveaux livrets contre le Gazettier, et y en aura bientost encor un troisième¹.

Je n'ay point eu de jettons nouveaux, on n'en donne plus. Le sieur de Saint-Germain, Aumosnier de la feue reine-mère, preschera dans Saint-Severin, mercredi prochain; plusieurs s'attendent à y aller pour le voir là. Dès que M. de Saumaise sera en Hollande, il fera achever son livre de *Primatu Petri*, et un autre petit de *Mannâ et Saccaro*. Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Mon-très Révérend Père,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Signé: PATIN.

De Paris, ce 8 de novembre 1643.

On imprimera en Hollande un livre de M. Blondel contre le P. Petau sur la controverse de *Episcopis et Presbyteris*². On imprime icy la Physique toute nouvelle, une Morale assez grande et une Logique de Pierre du Moulin. Cela fera trois volumes séparés en français et par après on les fera tout de suite en latin. Toute la copie en est preste³.

1. Il s'agit des libellés dirigés par la Faculté contre Renaudot. Nous avons vu que le premier avait été écrit par René Moreau (1641). Le second le fut la même année par Riolan. Nous lui avons consacré une note. *Lettre du 15 mai 1641*.

Deux autres portent à quatre le nombre de ces pamphlets connus et devenus extrêmement rares.

L'un publié sans titre ni nom d'imprimeur, avec la date de 1643, a été attribué à Michel de La Vigne, alors doyen, et commençait par ces mots: *Le procès entre le doyen et docteurs regens en la Faculté de médecine de Paris et Théophraste Renaudot.....* L'autre publié le 4 novembre 1643, sans nom d'auteur, porte le titre suivant: « *Examen de la requête présentée à la Reine par le gazetier*, 4 novembre 1643, in-4°, 40 pages.

Or ces deux libellés sont de la plume même de Patin. On trouve, en effet, dans les Commentaires, des notes du doyen qui ne laissent aucun doute à ce sujet. (*Reg. Comment.*, t. XIII, fol. 100 et 200).

2. Blondel, théologien protestant, né à Châlons-sur-Marne en 1591 mort en 1655 à Amsterdam, où il avait remplacé Gérard-Jean Vossius dans sa chaire d'histoire.

3. MANUSCRIT DE M. DE MONTAIGLON, FOL. 157, COLLÈGE DE FRANCE. La copie est transcrite de sa main, sur l'original qui a été vendu. Elle porte, comme on le voit, la date du 8 novembre 1643. Cependant, Patin y annonçant la mort de Samuel Petit qui survint le 12 décembre de la même année, il semble bien que cette lettre devrait être postérieure et avoir été écrite, au moins, dans la seconde période du mois. Cependant, comme il est difficile qu'un érudit de la compétence de M. de Montaignon ne se soit pas rendu compte de cette contradiction, et en l'absence de l'original qui a été vendu, après sa mort, avec ses autres papiers et qu'il a été impossible de retrouver, nous avons maintenu la date donnée par le professeur de l'Ecole des Chartes.

LETTRE XCIX

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULLAILLERIE, A LION.

MONSIEUR,

Je vous prie de croire que si vous estes bien aise de recevoir mes lettres, que je suis encore tout autrement joyeux de recevoir les vôtres: je sçay bien que vous m'aimez et tout autrement que je ne mérite: votre amitié m'est un insigne bonheur, et mon peu de mérite est mon malheur: je me tiendrois bien heureux si je le pouvois amender. Le bon M. de Saumaise est party le 4 de ce mois pour Hollande: *utinam felici cursu naviget*: c'est le grand bien de la République littéraire, qu'il soit là afin qu'il nous y face imprimer tant de beaux livres qu'il a tous prests. Tandis qu'il est en chemin, je l'accompagne de mes vœux, comme fit Horace le bon Virgile qui s'en alloit d'Italie à Athènes;

« *Navis que tibi creditum
Debes Salmasium finibus atticis,
Reddas incolumen precor,
Et serves animæ dimidium meæ.* »

On luy a offert ici des pensions, mais je pense qu'il a fort bien fait de ne s'y pas arrêter¹. Si Casaubon s'en est autrefois plaint, ce seroit bien pis maintenant: les Financiers étaient des saints en ce temps là, au prix de ceux d'aujourd'hui, quoy qu'en dise Joseph Scaliger en ses *Epistres*, *Epistola* 58, que je pense vous avoir indiqué par cy devant. Je pense que le *Zuccharum Nabeth* des Arabes, est quelque espèce de sucre qui ne se void point de deçà: nous verrons ce qu'en dira M. de Saumaise en son traité. Si vous n'avez pas à vous les *Epistres* de Casaubon in-4°, mandez le moy, je puis aisément vous en envoyer de deçà: Pour le Gronovius², je l'ay veu icy.

La sepmaine passée, j'eus le bonheur de consulter icy pour vostre ancien ministre et presque le Pape de toute la Réforme, M. du Moulin: je fus tout rejouy de voir ce bon homme encore gay en son âge: ce fut M. Guénaut le jeune qui m'y mena: il est fort âgé, *sed credo viridisque senectus*. On imprime icy sa *Physique*, qui est toute nouvelle, sa *Morale* qui est toute autre que celle qui est imprimée et sa *Logique* qui est corrigée: quand ces trois livres

1. A ce propos, Balzac aussi sceptique que Patin écrivait à Chapelain: « Je n'ai point assez de foi pour croire les six mille francs de pension. — On peut les faire espérer, on peut les promettre, on peut les payer la première année. Mais, sans doute, le publicain ne persévérera pas dans cette belle chaleur pour les Muses, et ce docteur (Saumaise) sera mal conseillé, s'il quitte la place de Scaliger pour celle de Casaubon », *Tamisey de la Roque*, op. cit. — L. XXX.

2. Gronovius (Jacques), né à Hambourg en 1611, mort à Leyde en 1672. Jurisconsulte et historien hollandais, très érudit; occupa à Leyde la chaire de grec et de littérature devenue vacante par la mort de Heinsius.

seront imprimez en françois, on les imprimera en latin. Je suis ravy de ce que vous me mandez de M. Petit : et souhaite fort qu'il soit vray ; *tanto enim Doctori impense favos*. M. du Moulin revient des eaux de Saint-Myon¹, où il s'est gouverné à ce que j'apprends, par le conseil d'un médecin de Lyon, nommé M. le Gras : Dieu le conserve. Puisque par son bon conseil, il nous a conservé un si digne personnage : il parle de s'en retourner à Sedan au plus tost, mais tout le monde le retient icy, et ne sçait pas quand il partira. Je vous prie de me conserver aux bonnes grâces de M. Ravaud. — Je luy ay beaucoup d'obligation, et à vous aussi : néanmoins si j'eusse pensé que c'eust esté tout de bon, je vous eusse fourni quelque mémoire pour mon Epistre, *quandoquidem licet viro bono habere rationem suæ famæ, quam nullo pretio debet negligere* ; mais puisque c'en est fait, il n'y faut plus penser.

Le Docteur anonyme de nostre corps est le jeune Yvelin² qui est embarrassé dans la démonomanie de Louviers : il médite encore quelque chose de nouveau sur ce sujet : Pour les Energumènes, je croirois volontiers que c'est une fable que tout ce qu'on en dit : l'Authorité et la sainteté du Nouveau Testament me révoquent de cette croyance : je crois ce qu'en dit la sainte Escripiture, mais je ne croy rien de ce qu'en disent les moines d'aujourd'huy : nous sommes en un siècle fort superstitieux, et tout plein de forfanteries. En toutes les possessions modernes, il n'y a jamais que des femmes ou filles : des bigottes ou des religieuses et des prestres ou des moines après ; de sorte que ce n'est point tant un diable d'Enfer qu'un diable de chair, que le saint et sacré célibat a engendré : c'est plutôt une métromanie ou hystéromanie, qu'une vraie démonomanie. On ne parloit pas autrefois de cette diablerie ; ce ont esté les moines qui l'ont mise en crédit depuis cent ans, ou environ, afin de faire valoir leur eau béniste, laquelle autrement auroit pû s'évanter par les escripts de Luther et de Calvin³. Je ne croiray ny homme, ny femme démoniaque, si je ne les voy ; mais je me doute qu'il n'en est gueres. La démonomanie de Loudun a esté une des fourberies du Cardinal Tyran (et plutôt à Dieu qu'il n'eut fait que celle-là) pour faire brûler un pauvre prestre qui valoit mieux que luy, nommé Grandier⁴, qui avoit autrefois escript un libelle diffamatoire intitulé *la Cordonnière*⁵ duquel ce Tyran se

trouva fort offensé, et qui est le premier qui fut jamais fait contre luy. Pour celle de Louviers, je tiens pour certain que c'est encore quelque autre sottise, *sed nondum liquet de specie, quamvis certo mihi constet de genere*. Vous ne voyez que prestres et moines s'en mesler, sous ombre d'Evangile, mais tout ce qu'ils en font est à cause de la fillette qui est au bout, et qui les fait enragier. Ce qui me fait soupçonner que toute cette prétendue diablerie ne provient que de l'artifice des moines ; c'est que ce diable ne se montre ou ne se fait entendre qu'aux païs où il est trop de moines : il ne se void rien de pareil en Angleterre, en Hollande ny en Allemagne : il a fait autrefois quelque bruit à Rome, mais le Pape d'aujourd'huy¹ qui est un fin et rusé politique, y a tant apporté de précaution et tant de règles, que si le diable d'enfer a peur de ses exorcismes et de son eau béniste, ce diable supposé n'a pas moins peur du Barisiel et du bourreau de Rome. Pour les auteurs qui en ont traité, il me semble que le mieux de tous, ça esté *Joannes Wierus*², *libro de præstigijs dæmonum* : il est en latin et en françois : mais la meilleure édition est latine, in-4^e. Voyez ce que dit M. de Thou, de Marthe Brossier³, l'an 1599 et le Cardinal d'Ossat en ses belles lettres⁴. Il me semble qu'entre les Dialogues de Vaniny⁵, il y en a un de *Dæmoniacis*, au moins en est il parlé quelque part, et y en a de fort bonnes choses. Il s'est autrefois icy fait un petit traité touchant cette Marthe Brossier, par un de nos médecins (c'estoit le grand Piètre, maître Simon, qui mourut l'an 1618)⁶. Je vous envoie le mien que voilà que je mets en vostre paquet ; j'en recouvreray un autre.

Vostre célèbre Ministre *de quo supra*, M. du Moulin, refusant les miracles de la Papauté, a dit que nos moines

1. Urbain VIII (Maffeo Barberini).

2. Wierus (*Joannes*), Jean de Wier, médecin belge, né en 1515 à Grave (Brabant) mort en 1588 à Tecklembourg — disciple d'Agrippa — étudia à Orléans et à Paris. Célèbre pour avoir combattu les préjugés de son siècle et cherché à démontrer que la plupart des démoniaques étaient des malades, des gens à esprit mélancolique dont la raison est atténuée et que d'autres sont des simulateurs. On connaît deux éditions de l'ouvrage signalé par Patin :

1° *De Prestigijs dæmonum* — AMSTELODAMI, 1660, in-8°.

2° *De dæmonium, prestigijs et incantationibus libri VI*, in-8°. BASILEÆ, 1664. Il y a une traduction française : *Cinq livres de l'imposture des diables, des enchantements et sorcelleries, pris du latin de J. Wier*. J. Grévin. PARIS, 1567, in-8°.

3. Cf. sa note : *Lettre du 3 janvier 1638*.

4. Cf. sa note : *Lettre du 3 janvier 1638*.

5. Vanini (*Julio*), de son vrai nom Uclio Pompeio, né en 1584 à Taurisano (Terre d'Otrante) mort le 16 février 1619, philosophe célèbre par la hardiesse de ses idées et la cruelle condamnation qu'elles lui attirèrent. Il fut poursuivi comme athée, condamné à avoir la langue coupée et à être ensuite brûlé.

Les dialogues signalés par Patin furent publiés sous le titre suivant : *De admirandis Naturæ reginæ dæque mortalium arcanis*, en 60 dialogues, PARIS, 1616. Cet ouvrage est dédié au maréchal Bassompierre dont Vanini avait été l'aumônier.

6. *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier*. PARIS, 1590. — P. M. Docteur en médecine. Cet ouvrage, signé par les initiales de Marescot, avait été rédigé par Simon Piètre, son gendre.

1. Les eaux de Saint-Myon (Puy-de-Dôme) ; bicarbonatées sodiques froides, légèrement ferrugineuses. Employées encore aujourd'hui dans la dyspepsie et la chlorose.

2. Médecin de Paris. Bachelier en 1634, licencié, docteur et régent en 1635. — Il fut médecin du Roi, premier médecin de la Reine-mère et médecin de la Duchesse d'Orléans.

3. Tout ce fragment de la lettre a été supprimé dans les précédentes éditions.

4. Cf. la note d'Urbain Grandier. *Lettre du 27 octobre 1634*.

5. « La Cordonnière de Loudun » Libelle injurieux pour le Cardinal qui avait été attribué à Urbain Grandier.

ne sçavoient faire que ce miracle, de chasser ces prétendus diables : c'est en son livre de *l'accomplissement des Prophéties*. La Démonomanie de Bodin ' ne vaut rien du tout : il n'y croit point luy-mesme : il ne fit ce livre, qu'afin qu'on creut qu'il y croïoit, d'autant que pour quelques opinions un peu libres, il fut soubçonné d'athéisme : puis il favorisa les Huguenots : depuis, il se fit Ligueur, de peur de perdre son office ; et enfin mourut de la peste à Laon, où il estoit Procureur du Roy ; Juif et non Chretien : il croïoit que celui qui avoit passé 60 ans, ne pouvoit mourir de ce mal, et luy-mesme en mourut l'an 1596. Pline avoit eu la mesme opinion. Il y aussi quelque chose de gaillard de cette démonomanie dans le Baron de Feneste², 1^{re} ou 2^e partie, où se lisent des vers qui commencent ainsi :

*Notre Curé la baille belle
Aux Huguenots de la Rochelle.*

Et néanmoins, il y a bien encore de bonnes choses à dire sur cette matière, qui n'ont pas esté dites. Voyez le 2^e tome des diverses leçons de Louis Guyon, sieur de la Nauche³, où il parle de certaines filles de Rome, en grand nombre qui furent rudement fessées, par commandement du Pape Paul IV; *et cætera, quæ memoriæ non succurunt*.

Je vous remercie de ce que vous m'avez appris de la Pharmacie des Loyolites : ces bourreaux feront à la fin tous les mestiers imaginables, pourveu qu'il y ait à gagner : cela servira au chapitre de la médecine qui sera dans le 4^e livre que fait imprimer le bon M. Herman⁴, contre eux ; qui est une refutation de la Responce qu'ils ont faite à son apologie⁵. Pour le Docteur Meissonnier, long temps y a que je le connois, et son mérite particulier pour la reconnaissance duquel je luy souhaite de bon cœur, une place aux petites maisons, qu'il mérite fort bien ; ou bien, comme disoit cet advocat de Nismes d'un mineur débauché qui plaidoit contre son tuteur, je demande qu'il soit fait Moine, veu qu'il s'amendera là dedans, où qu'il n'amendera jamais ailleurs. Il y eut autrefois un pendard d'Italien qui

osa bien faire des vers contre Marc-Antoine Muret¹ ; mais parcequ'il y avoit des fautes, ce grand homme ne daigna luy faire responce : il envoya seulement ce distique à ce Bressan pour luy faire peur :

*Brixia, vestrates quæ condunt carmina vates,
Non sunt nostrates tergere digna nates.*

J'en dis de mesme des escripts de Meyssonnier : quand il tomboit entre les mains de Joseph Scaliger, quelque ridicule pièce de quelque Loyolite, il la déchiroit et disoit ces mots de mespris : *Charta ad spurcos usus asservanda*. N'y auroit il pas raison d'en dire autant de l'affiche que j'ay receüe, laquelle je ne garderay que parceque vous avez pris la peine de me l'envoyer. Je souhaite que Dieu veuille bien inspirer M. Huguetan, afin qu'il commence bientost l'impression des Institutions de C. Hofmanus.

Pour vostre Sinibaldus, c'est celui que je ne vis jamais : est-ce un nouveau livre ? *qui genus ? unde domo ?* il a quelque air d'Allemagne ; mandez moy s'il vous plait le lieu et l'an de son impression.

Je souhaite au P. Fabry *meliolem mentem* : ces gens ne sont ils pas enragez de médire publiquement d'un des sçavans hommes qui furent jamais, 35 ans après sa mort ? *et hoc est Loyoliticum*. Si ce grand homme vivoit, toute cette troupe furieuse n'oseroit l'avoir regardé : *à cujus conspectu fugerent ut à vento concussa folia*. La braguette de Scaliger valoit mieux que toute force armée qui seroit composée de carabins du P. Ignace, qui ne sont au monde que *tantumquam cimices et pulices, nulla bono, multorum incommodo*². Mais encore pourquoy luy en vouloit tant le P. Fabry ? Que luy a-il fait ? Scaliger ne peut-il pas dire à ces bons Pères ce que 'dit Catulle aux poètes de son temps qui faisoient de mauvais vers contre luy :

*Quid feci ego, quidve sum loquutus ?
Cur me tot malis perderant libellis ?*

Ce 12 de novembre. — Mais enfin voylà que j'ay respondu à la vostre que j'ay receüe ce matin : *adeo mihi suave est tecum agere per literas, animi mei interpretes, quia aliter non datur*. Il faut maintenant que je vous die quelque chose du país de deça. La Reine continue d'estre libérale, et de prier Dieu, *ut moris est devoto femineo sexui* : le cardinal Mazarin *est summus nostrarum rerum præfectus*. Les Loyolites voudroient bien que M. de Noyers qui est leur grand archboutant, pût estre racroché, au gouvernement, mais le peu de crédit qu'a le Père Ignace en nostre Ciel, ne luy sauroit donner cette faveur³.

1. La Démonomanie ou traité des sorciers. PARIS, 1587.

Bodin (Jean), né à Angers vers 1550, mort de la peste à Laon en 1596. Magistrat érudit et célèbre écrivain politique.

2. D'Aubigné (Agrippa). Les Aventures du Baron de Fenestre, 1617-1619, 1630-1729. Prosper Mérimée a publié une nouvelle édition en 1855.

3. Guyon (Louis), sieur de la Nanche, né à Dôle au seizième siècle, mort dans la même ville vers 1630. Conseiller du roi et médecin très érudit, mais n'ayant peu ou pas pratiqué son art. (Cf. la Lettre de Patin du 21 octobre 1644.) L'ouvrage signalé par notre auteur porte le titre suivant : « Diverses leçons contenant plusieurs discours historiques et faits mémorables. — LYON, 1604, in-8°, 1613, 1617, 1625, 2 vol. in-8°.

4. Ce passage concernant les Jésuites a été supprimé dans les éditions précédentes.

5. C'était la troisième apologie de Godefroi Hermant contre les Jésuites ; elle visait une réponse du P. Caussin (1643).

1. Muret (Marc-Antoine), érudit célèbre et poète latin, né à Muret, près Limoges en 1526, mort à Rome en 1583. Professa la philosophie et le droit et eut de son temps une réputation prodigieuse. Entra dans les ordres en 1576.

2. Passage supprimé dans les éditions antérieures.

3. Même observation.

On imprime icy un livre de M. de Saumaise, en latin, pour M. de Balzac, *adversus Dan. Heinsium*, sur sa tragédie de *Herodes Infanticida*¹. Ne vous mettez pas en peine de vostre paquet; il est céans, et n'empire pas : vous y trouverez une *Rome ridicule*. Le Libraire qui l'a imprimé en a esté mis en prison aujourd'hui.

On dit icy qu'il court un procez verbal de l'Exécution faite à Lyon le 12 de sept. l'an passé, que c'est une pièce latine bien faite, intitulée *Litis Lugdunensis interpunctio* : j'en ay seulement ouy parler, mais je n'ay encore veu personne qui l'ait veu : si vous en scavez quelque chose faites moy le bien de m'en advertir : on m'a dit que le rouge Tyran y est dépeint de vives couleurs. J'oubliais à vous dire que touchant les démoniaques, vous pouvez voir un livre in-4° imprimé à Genève, l'an 1612, intitulé : *Jac. Fontani, Aquensis, Professoris regii opera omnia in quatuor partes distincta*². *Ille est optimus*. Il y en a là dedans un petit traité pag. 532. *Levius Lemnius; in lib. de occultis naturæ miraculis*³. Il fera encore meilleur de voir ce qu'en a dit et escript M. Riolan le Père en son commentaire *in libros Fernelij de abditis rerum causis*; et principalement en ce beau chapitre qui est intitulé *De spiritibus quorum gubernaculis tradunt mundum administrari*. Aussi, prendrez vous grand plaisir de lire le petit livret que M. Duncan, médecin de Saumur, escrivit il y a 7 ou 8 ans sur le fait des religieuses de Loudun⁴ : ce livret a toujours esté fort rare, et ne s'est jamais vendu : j'en ay pourtant un céans, lequel je vous offre, comme aussi tout ce que dessus. *Jacobus Carpentarius* qui fut autrefois Recteur de l'Université et Professeur du Roy, puis Docteur et Doyen de nostre Compagnie, et qui mourut en l'an 1574 a fait aussi un commentaire *in Alcinorum Platonis in quo multa habentur de Dæmonibus*⁵; il

y suit particulièrement la piste et les opinions de Fernel, qui en ce cas là a esté grand Platonicien, et qui a bien plus fort crû que moy en la démonomanie. Un certain Thyréus⁶, Loyolite allemand, a beaucoup escript sur cette marchandise; mais il n'y a rien qui vaille en tout ce qu'il a fait : vous diriez que ces maistres moines ont pris à tasche de faire connoistre le diable, et de faire voir ses griffes au monde, afin qu'on ait recours à leurs fanfreluches spirituelles et à leurs grains bénits. Delrio en a fait aussi un volume tout plein in-folio, intitulé *Disquisitiones Magicæ* : qui est un livre tout plein de sottises⁷. Je pense qu'il n'a escript ce livre que pour faire sçavoir à la postérité qu'il estoit fort sçavant en diablerie. *Andreas Cæsalpinus* a fait aussi un traité intitulé *Investigatio Dæmonum Peripatetica*⁸ : qui est un petit in-4°, de Venise; mais il y a de bonnes choses dans un petit in-8° intitulé *Raguse jus de divinatione*, pour un certain miracle prétendu par quelques moines d'Italie. Et à tant de la Diablerie.

Je vous prie de m'excuser de ma longueur et de mon importunité; et vous baise très humblement les mains, avec dessein d'estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de novembre 1643.

(A suivre.)

ANALYSES

Association Médicale Internationale, pour aider à la Suppression de la Guerre.

L'association Médicale Internationale pour aider à la suppression de la Guerre s'est réunie en Assemblée Générale, ce soir, 24 Juin, à son siège social, 25, rue des Mathurins, à Paris, sous la présidence du Docteur J. Rivière.

De nombreux médecins, de nationalités différentes, ont pris part à cette réunion.

L'Association a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1° Sur la proposition du Docteur Philippeau, ancien

de la Faculté de Paris, élu doyen en 1568-1569, il fut nommé XI^e professeur de mathématiques au collège royal, malgré Ramus qui prétendait qu'il ignorait les mathématiques. Cette affaire dut être jugée par le Parlement qui donna raison à Charpentier et le maintint dans sa place.

1. *De obsessis a spiritibus hominibus liber*. COLOGNE, 1598, 2 vol. in-4°.

2. « *Disquisitionum magicarum Libri sex*. » LOUVAIN, 1599, in-4°, traduit en français par André Duchesne. PARIS, 1611, 2 vol. in-4°.

Delrio, savant néerlandais, né à Anvers, le 17 mai 1551, mort à Louvain, le 19 octobre 1608.

3. *Cæsalpinus (Andreas)*, né à Arezzo (Italie) en 1519, mort en 1603. Dans cet ouvrage ce médecin italien se plaçant au-dessus des préjugés de son temps, combattait la magie et la sorcellerie. Cela n'empêcha pas le pape Clément VIII de le nommer son premier médecin.

1. La tragédie de Daniel Heinsius « *Herodes Infanticida* », qui avait fait beaucoup de bruit lors de sa publication, avait été critiquée par Balzac.

2. « *Jacobi Fontani Sammaritani primarii medici et in Academia Aquensi Borbonia Professoris Regii opera: in quibus universæ artis medicæ secundum Hippocratis et Galeni doctrinam, partes quatuor methodicè explicantur* ». GENÈVE, 1613, in-4°.

Fontaine (Jacques), en latin Fontanus, originaire de Saint-Maximin (Var), mort en 1621. Aurait été un des médecins ordinaires de Louis XIII. Fut premier régent de la Faculté de médecine d'Aix. Parmi ses ouvrages il faut citer : le *Traité de la Thériaque*, AVIGNON 1601, in-12.

3. Lemnius (Levius) (Lemmens Livin) philosophe hollandais et médecin érudit, né à Zirizée (Zélande) en 1505, mort dans la même ville en 1568. L'ouvrage signalé par notre auteur avait été publié à Anvers en 1559, in-12.

4. Duncan (Mare), d'origine écossaise, médecin à Saumur et professeur de philosophie au collège calviniste de cette ville. L'ouvrage relaté par Patin fut publié par lui sous le titre suivant : *Discours sur la possession des religieuses ursulines de Loudun*. PARIS, 1634, in-8°. Dans cet ouvrage, Duncan attribuait la possession des religieuses à une affection hystérique.

5. « *Epistola ad Alcinorum Platonis* » PARISIIS, 1569, in-8°. Carpentarius (Jacobus), Charpentier (Jacques), né à Clermont (Beauvois) en 1524, mort à Paris en février 1574. D'abord professeur de philosophie au collège de Boulogne, puis recteur de l'Université en 1550, docteur

Président du Syndicat des Médecins de la Seine, adresse de félicitations au Président Roosevelt à l'occasion de son intervention dans la guerre d'Extrême-Orient, ainsi conçue :

« L'Association, convaincue « que la guerre est un « outrage à la civilisation », vote des félicitations au Président Roosevelt, pour son initiative et des remerciements pour sa tentative de rapprochement de deux « peuples séparés par un fossé chaque jour plus profond « et que les hostilités conduisent à l'abîme ».

2° Déclaration du principe suivant, à savoir : Les tendances pacifistes de l'Association respectent intégralement la noble idée de Patrie, et ne visent en rien la question du désarmement.

3° Sur la proposition du Président les vœux suivants sont votés à l'unanimité :

1° Que dans les conflits qui peuvent diviser les nations, les gouvernements, pénétrés de l'idée que l'amour-propre personnel doit s'effacer devant l'intérêt général, se fassent des concessions que réclame la raison.

2° Qu'en cas de conflits armés, les hostilités ne puissent commencer sans « au préalable » une déclaration de guerre formelle ; agir autrement c'est frapper son adversaire par derrière.

3° Qu'il serait sage et humain de réclamer un contrôle international sur la fabrication des armes et explosifs modernes.

4° Que les problèmes internationaux soient, à l'avenir, résolus par les deux tribunaux : Tribunal International et Tribunal Humanitaire. Le premier, composé de délégués de toutes les corporations, tranchera les différents des pays intéressés ; le second, formé de représentants élus par toutes les nations, décidera des questions qui touchent à l'ordre international et humanitaire.

Pour le Comité :

Docteurs : PHILPEAU, MAZERY, COGREL, MARÉCHAL.

Les cardiopathies artérielles et la cure d'Évian, par le Dr P. BERGOUIGNAN, ancien interne en médecine des hôpitaux de Paris. Un vol. in-8° carré de 160 pages. Prix 3 fr. 50. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. Paris VI^e.

Dans ce travail, l'étude de thérapeutique hydro-minérale a servi de prétexte à un travail scientifique. Le Dr Bergouignan avant d'exposer les intéressantes observations recueillies par lui, à Évian, sur de nombreux cardio-artériels, fait une étude précise et documentée des cardiopathies artérielles et met au point cette si difficile question.

Il résume d'abord les travaux et la doctrine de son maître, le Dr Huchard. Puis il étudie successivement plusieurs points de réelle actualité : les causes de l'hypertension artérielle, celles de la rétention chlorurée, enfin la fonction rénale des artério-scléreux. Il montre l'intoxication à l'origine de la maladie et de ses symptômes.

Le traitement rénal, c'est-à-dire anti-toxique et éliminateur, est le seul traitement efficace. L'auteur qui a déjà traité ce sujet dans sa thèse (Paris, 1902) insiste ici tout particulièrement sur l'usage des cures hydro-minérales diurétiques dans le traitement des cardiopathies artérielles.

La cure d'Évian produit sur l'organisme sain une déshydratation temporaire et une notable accélération temporaire de l'élimination de l'urée, de l'acide urique et des chlorures. Chez les cardio-artériels, elle régularise la diurèse, l'élimination des solides urinaires, mais surtout elle peut amener des déchlorurations accentuées, accompa-

gnées ou non de pertes de poids. Elle coïncide enfin avec la diminution progressive et souvent durable de l'hypertension artérielle et des signes physiques et fonctionnels.

Ces conclusions s'appuient sur des observations nombreuses, originales et très instructives.

NOUVELLES

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE PARIS, 2-7 OCTOBRE 1905.

Siège, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE SE TIENDRA
A PARIS, AU GRAND PALAIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES,

Sous le haut patronage de M. Loubet, président de la République.

Présidents d'honneur :

MM. Casimir-Perier et Léon Bourgeois.

(Suite)

Secrétaire général : Professeur Bertin-Sans, professeur à la Faculté de Médecine, 3, rue de la Merci.

Secrétaires : Professeur Imbert, professeur agrégé, 9, rue Petit-Saint-Jean, et professeur Ardin-Delteil, professeur agrégé à la Faculté de médecine, 5, rue Collat.

Membres : Professeurs : Mairet, *doyen*, 10, avenue du Stand. — Grasset, 6, rue Jean-Jacques Rousseau. — Tédénat, 4, rue Castillon. — Grynfeldt, 8, place Saint-Coma. — Hamelin, 7, rue de la République. — Carrieu, 10, rue du Jeu-de-Paume. — A. Imbert, rue des Carmélites. — Granel, 10, rue du Collège. — Forgue, 18, boulevard du Jeu-de-Paume. — Truc, 3, rue Carré-du-Roi. — Ville, rue Gerhard. — villa Jeanne-Marie. — Hédon, 2, rue Ancien-Courrier. — Vialleton, 17, rue Ecole-de-Droit. — Ducamp, 3, rue Grand Galien. — Gilis, 6, rue Nationale. — Estor, 7, Blan-du-Palais. — Rodet, 22, boulevard Gambetta. — Sarda, 1, rue Germain. — Baumel, 18, rue Nationale. — Bosc, 1, rue Richelieu.

COMITÉ EXÉCUTIF : Professeurs Mairet. — Hamelin. — Carrieu. — Tédénat. — Truc. — Forgue. — Estor. — Sarda. — Bosc. — Bertin-Sans. — Brousse, agrégé, 16, rue Saint-Guilhem. — Vires, agrégé, 18, rue Jacques-Cœur.

NANCY. — Président : Dr Gross, *doyen* de la Faculté de Médecine, 23, rue Isabey.

Vice-Présidents : Dr Paul Spilmann, professeur à la Faculté de Médecine, président de l'Œuvre lorraine des Tuberculeux, 40, rue des Carmes et M. Léopold Lallement, vice-président du Bureau de bienfaisance, 22, rue de Metz.

Secrétaire général : Dr Simon, professeur à la Faculté de médecine, 15, rue de la Ravinelle.

Trésorier : M. Marcot, vice-président de la Commission des Hospices, 13, rue de la Ravinelle.

SECTION MÉDICALE : Drs Spilmann, professeur à la Faculté de Médecine, *vice-président du Comité*. — Bernheim, professeur à la Faculté de médecine, 14, rue Lepois. — Weiss, professeur à la Faculté de médecine, 9, cours Léopold. — Hergott, professeur à la Faculté de médecine, 2, rue de la Monnaie. — Schmitt, professeur à la Faculté de médecine, 51, place Saint-Jean. — Simon, professeur à la Faculté de médecine, *secrétaire général du Comité*. — Parisot, professeur agrégé à la Faculté de médecine, 47, rue Gambetta. — Haushalter, professeur agrégé à la Faculté de médecine, 16, rue de la Ravinelle. — Etienne, professeur agrégé à la Faculté de médecine, 30, faubourg Saint-Jean. — Spil-

mann, professeur agrégé à la Faculté de médecine, 11, rue des Michottes. — Sogniès, directeur du Dispensaire antituberculeux, 4, rue de Serre. — Nilus, médecin directeur du Sanatorium de Lay-Saint-Christophe, à Lay (Saint-Christophe).

SECTION SOCIALE : MM. Lallement, vice-président du Bureau de bienfaisance, vice-président du Comité. — Michaux, conseiller général, premier adjoint au Maire, 49, rue Hermite. Marcot, vice-président de la Commission des hospices, trésorier du Comité. — Guntz, professeur à la Faculté des sciences, secrétaire général de l'Œuvre lorraine des Tuberculeux, 9, rue Hermite. — Déglin, avocat, adjoint au Maire, 79, rue Saint-Georges. — Mengin, avocat, ancien bâtonnier, président de la Société des Amis de l'Université, 49, rue Stanislas. — Lambert, ancien avoué, vice-président de la Commission administrative du Mont-de-Piété et de la Caisse d'épargne, 42, rue du Dominicain. — Bernard de Jeandin, 16, rue Montesquieu. — Keller, industriel à Lunéville.

Nantes. — Président : Dr Ollive, professeur à l'École de Médecine, 9, rue Lafayette.

Présidents d'honneur : Dr Malherbe, directeur de l'École de médecine, 9, rue Sévigné et H. Durand-Gassel, 19, passage Saint-Yves.

Secrétaire général : Dr Le Meignan, médecin des hôpitaux, 22, rue Copernic.

Secrétaires-adjoints : Dr Fargue, médecin des dispensaires anti-tuberculeux, 18, rue Lamoricière et Dr Bertin fils, médecin des dispensaires antituberculeux, 18, rue du Calvaire.

Membres : MM. Abadie, vétérinaire départemental, 5, rue Franklin. — Aignan, avoué près le Tribunal civil, 7, rue Marceau. — P. Andouard, directeur de la station agromique de la Loire-Inférieure, 30, rue Kervégan. — Annesley, directeur du service de santé du 11^e corps d'armée, Nantes. — Aubry, professeur à l'École de Médecine, 5, rue Contrescarpes. — Barthélemy, 17, boulevard Delorme. — Becigneul, médecin des hôpitaux, 9, rue Châteaudun. — A. Benoit, conseiller général de la Loire-Inférieure, place Mellinet. — Bertin père, président de l'Œuvre antituberculeuse de la Loire-Inférieure, 5, rue Boileau. — Blaizot, Doulon-lès-Nantes. — Boquien, président de la commission administrative des hospices, 4, rue Cambronne. — Brissonneau, industriel, 43, rue de Lamoricière. — Crouan, vice-président honoraire de la Chambre de Commerce, 14, rue de l'Héronnière. — Dore, président de l'Association des Etudiants, Nantes. — Dubochet, président de la Chambre de Commerce, 20, boulevard Delorme. — Dr Dupuy, chef du service sanitaire à Saint-Nazaire. — M. Echenoz, ingénieur, rue Félibien, Nantes. — Dr Fee, médecin-inspecteur en retraite, 24, avenue Camas. — M. Le Frile, directeur des Postes et Télégraphes de la Loire-Inférieure, Nantes. — Drs Giraudeau, Saint-Nazaire. — Grimaud fils, 50, boulevard Saint-Aignan. — M. Guist'hau, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, 15, rue Crébillon. — Dr Hervouet, professeur à l'École de Médecine, 15, rue Gresset. — MM. Hue, directeur de l'École nationale prof. Livet, Nantes. — Jumel, négociant, rue du Calvaire. — Lafont, architecte, 17, rue Rosière. — Louis Lefeuvre, avocat, 7, passage Louis-Levesque. — Ernest Lefèvre, membre de la Chambre du Commerce, 11, rue Lafayette. — Merlant, industriel, 39, avenue Camus, adjoint au maire de Nantes, inspecteur de l'enseignement technique. — Michel, ingénieur en chef de la ville de Nantes, 54, rue de la Bastille. — Dr U. Monnier, professeur à l'École de médecine, 2, rue de la Chalotais. — M. Plante, inspecteur de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat,

12, rue du Bocage. — Drs Poisson, professeur à l'École de médecine, 5, rue Bertrand-Geslin. — Polo, 2, rue Guibal. — M. Poulain, adjoint au maire de Nantes, 10, quai de l'Hôpital. — Dr Rappin, directeur de l'Institut Pasteur, Nantes. — MM. Ricordeau, administrateur des hospices de Nantes et de l'hôpital marin de Pen-Bron, 14, rue d'Erlon. — Riom, industriel, ancien maire de Nantes. — Rondel, président de la Société académique, 1, place Lamoricière. — Sarradin, maire de Nantes. — Charles Simon, administrateur des hospices de Nantes, 33, rue Rosière. — Drs Schmit, professeur départemental d'accouchement, 5, quai Penthievre. — Vignard, professeur à l'École de médecine, 6, rue de l'Héronnière. — Villard, directeur du Bureau d'hygiène de Nantes, 19, rue Mercœur. — MM. Vincent, 12, rue Lafayette. — Vuillemin-Didion, membre de la Chambre de commerce, 15, rue Crébillon.

POITIERS. — Président : Dr Delaunay, directeur de l'École de Médecine. — Secrétaire général : Dr Jablonski, médecin des hôpitaux, 17, rue des Arènes.

Membres : Professeurs Buffet-Délmaz, à l'École de Médecine. — Henri Chrétien, à l'École de Médecine. — Malapert, à l'École de Médecine. — Faivre, à l'École de Médecine. — Drs Guillon, médecin adjoint des hôpitaux. — Ravarit, médecin adjoint des hôpitaux.

REIMS. — Président d'honneur : Dr A. Pozzi, maire de Reims. — Président : Dr Henrot, directeur de l'École de Médecine. — Secrétaire général : Dr P. Gosset, à l'Hôtel-Dieu.

PREMIÈRE SECTION. — Vice-président : Dr Guelliot, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. — Secrétaire : Dr Alexandre Henrot.

DEUXIÈME SECTION. — Vice-président : Dr Colleville, prof. à l'École de Médecine. — Secrétaire : Dr Luton, médecin à l'Hôtel-Dieu.

TROISIÈME SECTION. — Vice-président : M. Nouvion-Jacquet. — Secrétaire : Dr Simon, prof. à l'École de Médecine.

QUATRIÈME SECTION. — Vice-président : Dr Hoel, directeur du Bureau d'hygiène. — Secrétaire : M. Dupont, maire de Pontfaverger.

Membres : Reims : Drs H. Henrot, directeur de l'École de Médecine, rue Gambetta, 73. — Colleville, prof. à l'École de Médecine, rue Chanzy, M. Émile Charbonneaux, maître verrier, rue Libergier. — Drs Luton, médecin à l'Hôtel-Dieu, 1, rue des Augustins. — Gosset, médecin à l'Hôtel-Dieu, 9, rue Legendre. — Hussenet, méd. principal, rue Ruinat-de-Brimont. — Aron, conseiller municipal, 14, rue Bonhomme. — Simon, prof. à l'École de Médecine, 18, rue Libergier. — Lardennois, prof. suppléant à l'École de Médecine, rue Thiers, 1. — Alexandre Henrot, rue Gambetta, 73. — Hoel, directeur du Bureau d'hygiène, 6, rue des Selliers. — Jacquin, vice-président des Hospices, 19, chaussée du Port. — MM. Alexandre Henriot, négociant en vins de champagne, 2, rue de Mars. — Fernand Blondeau, négociant en vins de champagne, rue de la Justice. — Drs Pozzi, maire de Reims, rue Nipper. — Guelliot, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, rue du Marc. — MM. Poitevin, près. de la Soc. des logements à bon marché. — Noirot, ancien maire de Reims, boulevard de la République. — Hureau, avoué, secrétaire du dispensaire Calmette, rue de Carrouge. — Edmond Nouvion, rue Saint-Symphorien. — Frédéric Lelarge, ancien industriel, rue des Trois-Raisins. — Louis Pommery, négociant en vins de champagne, rue Vauthier-le-Noir. — Dr Seuvre, ancien médecin à l'Hôtel-Dieu. — MM. Georges Charbonneaux, industriel, boulevard Lundy. — Nouvion-Jacquet, président du dispensaire Calmette, rue Saint-Symphorien.

Pontfaverger (Marne) : M. Dupont-Nouvion, maire de Pontfaverger. — Dr Dresch, médecin du dispensaire de Pontfaverger.

Witry-les-Reims : Dr Ravaud.

(A suivre)

CONGRÈS SUR L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le Docteur YSAMBERT, 97, rue de l'Alma, serait très reconnaissant aux confrères de Tours et du département d'Indre-et-Loire qui voudraient bien lui communiquer, en vue du prochain Congrès sur l'Exercice illégal de la Médecine (Paris-Avril 1906), toutes les observations qu'ils connaissent concernant les rebouteurs, masseurs, magnétiseurs, sorciers, herboristes, bandagistes, somnambules, etc., etc... qui exercent illégalement la médecine à Tours et dans le département, ainsi que les jugements prononcés depuis quelques années contre quelques-uns de ces empiriques.

UN INSTITUT DE GYMNASTIQUE ET DE MASSAGE SUÉDOIS À LA BAULE (Loire-Inférieure)

Le docteur E. Joûon, de Nantes, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique des maladies chirurgicales des enfants à la Faculté de Paris, a établi à la Baule, sur les conseils de son maître, le professeur Kirmisson, un institut pour le traitement, par le massage et la gymnastique, des maladies de l'appareil locomoteur et de la *scoliose* en particulier.

Le traitement est exécuté par une gymnaste suédoise diplômée de l'Institut central et royal de Stockholm ; ce traitement est surveillé par le docteur E. Joûon avec le plus grand soin.

L'établissement sera ouvert du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre. On n'y reçoit pas de pensionnaires.

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. Prière de lui écrire directement.

Chaque fois qu'on voudra provoquer un **sommeil bienfaisant et réparateur**, dans tous les cas où il y a **insomnie**, pour combattre l'**hystérie**, le **nervosisme**, les **névralgies**, pour calmer le **délire**, l'**agitation nerveuse** des enfants, on trouvera dans le

SIROP GELINEAU
un
remède héroïque et souverain

Le Dr François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kofa Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains : innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelle.

Migraine La migraine sera guérie par l'absorption QUOTIDIENNE ET PROLONGÉE PENDANT TROIS MOIS, de une **DRAGÉE GELINEAU** matin et soir au milieu des repas.

ENFANTS ELIXIR VITAL QUENTIN

Pâles

Chétifs

Malingres

Tonique et Dépuratif

Il remplace l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.